



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

21^e SÉANCE TENUE LE 6 MARS 2006

DATE : Le 6 mars 2006

HEURE : 17 h

LIEU : Maison du citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Membres :

M. Yvon Boucher, président, conseiller district de la Rivière-Blanche (n^o 15)

M. André Laframboise, vice-président, conseiller district de Lucerne (n^o 2)

M. Frank Thérien, conseiller district d'Aylmer (n^o 1)

M. Paul-Émile Gauthier, citoyen

M^{me} Linda Giraldeau, citoyenne

M. Philippe Thompson, citoyen

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

Personne-ressource :

M^{me} Nathalie Giguère, coordonnatrice / aménagement

Autres :

MM. François Lauzon et Philippe Lauzon

M. Luc Montreuil, conseiller, district de Masson-Angers (n^o 16)

MM. Henri Deslauriers, Serge Charrette, Louis Robichaud, Colin McNamara, Jean-Jacques Simard, Terry McNamara, Karl Baertsch, Viateur Pagé, François Pagé, Maurice Blais et M^{me} Diane Clément

DISTRIBUTION : Aux membres du CCA, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Ouverture de la réunion et constatation des présences

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 50.

On explique brièvement la problématique des propriétaires riverains des cours d'eau Smith et Trépanier du secteur Masson-Angers en insistant sur l'augmentation de l'apport d'eau dans ces cours d'eau à la suite des développements urbains (polyvalente et quartier résidentiel) au nord du chemin Lépine et de la construction de l'autoroute 50.

On mentionne que les propriétaires riverains de ces cours d'eau désirent que la Ville de Gatineau prenne toutes les mesures nécessaires afin de régulariser l'écoulement des cours d'eau Smith et Trépanier et de garantir une qualité de l'eau de ces ruisseaux à des fins agricoles. On souligne que ces propriétaires souhaitent qu'une étude du réseau hydrique drainant ce secteur soit produite.

Quelques commentaires sont formulés :

- Le Service de l'ingénierie a été saisi de la problématique des cours d'eau Smith et Trépanier;
- La caractérisation de l'eau pour l'irrigation des terres et l'alimentation des animaux devrait être effectuée;
- La Société de conservation « Canards Illimités Canada » propriétaire des zones humides au sud du secteur est également concernée par cette problématique;
- Le problème de débordement est présent au printemps mais également au cours des crues d'été;
- Le Conseil municipal a l'intention de retarder le projet d'implanter un magasin Canadian Tire sur l'avenue Lépine, le temps de compléter une étude du réseau hydrique de ce secteur.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est accepté en ajoutant deux sujets à l'article varia.

1. Ouverture de la réunion et constatation des présences
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2006
4. Signature du procès-verbal de la séance du 6 février 2006
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 février 2006
6. Date de la prochaine assemblée (3 avril 2006)
7. Proposition de ne pas s'opposer à la demande d'utilisation non agricole d'une partie du lot 2 470 556 du Cadastre du Québec, d'une superficie de 1,5 hectare, pour l'implantation d'un puits de captage d'eau souterraine et d'une usine d'embouteillage
8. Période de questions des citoyennes et citoyens
9. Varia :
 - a) Agriculteurs du Secteur d'Aylmer;
 - b) La MRC Bio : une stratégie de mise en valeur écologique des territoires agricoles et forestiers de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.
10. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2006

Le procès-verbal de la séance du 6 février 2006 est accepté tel que présenté.

4. Signature du procès-verbal de la séance du 6 février 2006

Le procès-verbal de la séance du 6 février 2006 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 février 2006

On mentionne que la demande d'exclusion à des fins commerciales, formulée par Équipement Poirier et Fils, a fait l'objet d'un vote égal au conseil du 14 février 2006 et devra faire l'objet d'un nouveau vote lors d'une prochaine séance du conseil.

On souligne que le directeur général de Développement économique - CLD Gatineau sera dorénavant convoqué, à titre de personne-ressource, à toutes les séances du comité consultatif agricole. On formule quelques commentaires sur la gestion de l'aéroport exécutif de Gatineau – Ottawa et sur l'abattage des arbres à l'intérieur des limites de l'agro-parc.

On dépose un tableau intitulé : « Suivi des demandes du public lors des CCA » en insistant sur la demande de nomination d'un inspecteur agraire, la demande d'appui pour la réouverture du chemin Findley à la hauteur de l'autoroute 50 et la demande de travaux de régulation du cours d'eau Smith.

Enfin, on demande qu'un projet de résolution soit préparé afin que le conseil municipal mandate les Services municipaux concernés en vue d'offrir aux producteurs agricoles les services d'une personne désignée (inspecteur agraire) pour régler les mécontentements en territoire agricole ou en zone « blanche ».

6. Date de la prochaine assemblée

On convient que la prochaine séance du CCA se tiendra le 3 avril 2006.

7. Proposition de ne pas s'opposer à la demande d'utilisation non agricole d'une partie du lot 2 470 556 du Cadastre du Québec, d'une superficie de 1,5 hectare, pour l'implantation d'un puits de captage d'eau souterraine et d'une usine d'embouteillage, chemin Lépine, district de Masson-Angers (n° 17)

On présente brièvement le contenu du rapport relatif au projet d'implantation d'un puits de captage d'eau souterraine et d'une usine d'embouteillage, chemin Lépine en insistant sur la localisation du site du puits projeté, la production ovine situé à 450 mètres du puits, le potentiel agricole du secteur visé, l'aire d'alimentation, l'aire de protection bactériologique, l'aire virologique, l'aquifère et l'indice DRASTIC.

À la suite d'une question on mentionne que dans l'éventualité où le projet allait de l'avant, une consultation publique serait tenue dans le cadre d'un changement de zonage qui devrait être autorisé pour réaliser le projet.

Arrivée de MM. François Lauzon et Philippe Lauzon.

M. Lauzon mentionne qu'il a acheté cette ferme en 2004 et qu'il a appris par hasard qu'il y avait une source d'eau potable sur son terrain. Il souligne qu'une

étude d'évaluation du potentiel en eau souterraine en vue de l'exploitation de l'aquifère comme source d'eau embouteillée a été produite par la firme Envi-eau.

M. Lauzon présente brièvement les résultats de cette étude en insistant sur :

- Le débit de production de 300 m³/jour;
- L'extraction de l'eau et le transport en vrac pour la commercialisation;
- L'éventuelle usine d'embouteillage sur place;
- Les conclusions de l'étude hydrologique soient la quantité et la qualité de l'eau et sur l'absence d'impact de l'exploitation du puits sur les puits des résidences voisines;
- La géologie du secteur de l'aire d'alimentation;
- Les mesures qui devront être mises en place à l'aire de protection immédiate et aux aires bactériologique et virologique;
- Le niveau de l'indice DRASTIC qui indique que l'aquifère alimentant le puits est bien protégé;
- La quantité et la qualité exceptionnelle de l'aquifère.

Départ de MM. François Lauzon et Philippe Lauzon.

On suggère que certaines conditions soient imposées aux requérants et qu'elles soient rattachées à la recommandation au conseil en indiquant de ne pas s'opposer à la demande d'implantation d'un puits de captage d'eau souterraine et d'une usine d'embouteillage sur le chemin Lépine.

On mentionne que des exemples de conditions exigées dans des décisions similaires de la CPTAQ seront déposées lors de la prochaine séance.

8. Période de questions des citoyennes et citoyens

Arrivée de MM. Luc Montreuil, Henri Deslauriers, Serge Charrette, Louis Robichaud, Colin McNamara, Jean-Jacques Simard, Terry McNamara, Karl Baertsch, Viateur Pagé, François Pagé, Maurice Blais et de Mme Diane Clément.

M Luc Montreuil, conseiller, district de Masson-Angers (n^o 16) présente les producteurs agricoles riverains des ruisseaux Smith et Trépanier. Il rappelle que depuis la construction de la polyvalente et du secteur résidentiel à proximité, les riverains de ces ruisseaux sont aux prises avec des problèmes sérieux d'érosion des rives et de débordements de ces cours d'eau sur les terres agricoles.

M. Montreuil dépose pour information un document composé de photographies de ce secteur illustrant l'érosion des rives, les inondations des terres agricoles, les dommages causés à l'environnement et aux installations des producteurs agricoles et de quelques copies de correspondances relatives à des déversements d'égouts dans le ruisseau Smith en 1972 et à la réouverture du chemin Findley à la hauteur de l'autoroute 50.

Plusieurs commentaires sont ensuite formulés par les citoyennes et citoyens, notamment sur :

- La quantité et la qualité des eaux des ruisseaux Smith et Trépanier;
- Le rôle que devrait jouer la Société de conservation « Canards Illimités Canada » dans ce dossier;
- L'importance de retarder le projet d'implanter un magasin Canadian Tire sur l'avenue Lépine, le temps de compléter une étude du réseau hydrique de ce secteur;

- L'importance que l'étude hydrologique soit effectuée sur l'ensemble des bassins drainant des ruisseaux Smith et Trépanier;
- L'offre de collaboration du MAPAQ de participer à l'élaboration du devis d'appel d'offres de l'étude hydrographique et ce, en vue de garantir une qualité de l'eau de ces ruisseaux à des fins agricoles (horticulture, coliforme);
- L'ajout d'un représentant de la Société de conservation « Canards Illimités Canada » sur le groupe chargé de préparer le devis de l'étude hydrologique;
- Le projet de détournement d'une partie du ruisseau;
- L'intervention possible de la Ville de Gatineau pour aider les propriétaires riverains en vue de trapper les castors et de démanteler leurs barrages qui causent des problèmes d'inondations des terres agricoles;
- L'offre de service d'inspecteurs agraires par la ville de Gatineau;
- L'évaluation foncière des propriétés agricoles;
- La mise en œuvre de la politique agricole de la Ville de Gatineau.

Départ de MM. Luc Montreuil, Henri Deslauriers, Serge Charrette, Louis Robichaud, Colin McNamara, Jean-Jacques Simard, Terry McNamara, Karl Baertsch, Viateur Pagé, François Pagé, Maurice Blais et de Mme Diane Clément.

CONSIDÉRANT QUE des propriétaires riverains des cours d'eau Smith et Trépanier, du secteur Masson-Angers, ont exprimé leur inquiétude quant au projet de développement sur le chemin Lépine notamment sur l'augmentation de l'apport d'eau dans ces cours d'eau;

CONSIDÉRANT QU'ils ont fait part des problèmes récurrents du cours d'eau Smith lors de la période de dégel et des fortes pluies;

CONSIDÉRANT QU'une étude complète du bassin hydrique des cours d'eau Smith et Trépanier ainsi qu'une caractérisation de la qualité de l'eau à des fins agricoles devraient être réalisées avant de donner l'aval au projet de développement du chemin Lépine;

CONSIDÉRANT QUE le CCA juge pertinent de donner suite à cette demande.

R-CCA-2006-03-06 / 03

Que ce comité recommande au conseil de surseoir au projet de développement du chemin Lépine, le temps de compléter une étude du réseau hydrique drainant ce secteur ainsi que sur la qualité de l'eau à des fins agricoles, laquelle étude devra proposer des solutions permettant de régulariser l'écoulement des cours d'eau Smith et Trépanier.

ADOPTÉE

9. Varia :

a) Agriculteurs du Secteur d'Aylmer

On rappelle qu'une rencontre de quatre agriculteurs du secteur d'Aylmer et de M. Alain Riel a lieu il y a quelques semaines. On souligne que ces quatre producteurs agricoles seraient, semble-t-il, ennuyés par la présence de castors sur leur terre agricole.

b) La MRC Bio : une stratégie de mise en valeur écologique des territoires

agricoles et forestiers de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

On mentionne que M. Jean Perras de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a présenté à l'UPA l'étude intitulée « La MRC Bio : une stratégie de mise en valeur écologique des territoires agricoles et forestiers ».

c) Impact de la construction de l'autoroute 50 sur les installations, équipements et terre agricole

On suggère qu'une résolution soit adoptée par le conseil municipal de la Ville de Gatineau afin d'inviter le ministère des transports du Québec à vérifier si la construction de l'autoroute 50 dans le secteur Masson-Angers a eu quelques impacts négatifs ou même contribué à endommager les installations, équipements et terres agricoles de ce secteur.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 21h 40.